

## 1 Community manager-animateur de réseaux sociaux et de communautés numériques (H/F)

Rattaché à la Direction de la communication et de l'animation numérique, sous l'autorité du directeur, le community manager est un expert des réseaux sociaux et des communautés numériques. Il a pour mission de fédérer, d'animer les internautes autour de pôles d'intérêts communs et de faire respecter les règles éthiques des communautés. Il définit des contenus pour chaque cible (images, vidéos, articles, jeux concours...), planifie la production, publie et anime les réseaux sociaux et évalue l'efficacité des actions. Il contribue ainsi à développer la présence du Département sur Internet.

**CADRE D'EMPLOI** : Rédacteurs Territoriaux

**RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE** : BAR LE DUC

### **MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES**

#### **1- Participer à la définition et mise en œuvre de la stratégie de communication**

- Participer à la définition du positionnement éditorial de la communication (contenus, diffusion) sur les réseaux sociaux et les communautés numériques dans le cadre de la stratégie globale de communication de la collectivité
- Participer à la définition des règles relatives à la diffusion de contenus, à l'animation et à l'utilisation interne des réseaux, aux modalités de modération.
- Planifier, mettre en œuvre, optimiser et ajuster un plan d'action annuel pour les réseaux sociaux et communautés numériques de la collectivité dans le cadre de la communication globale
- Mettre en œuvre et vérifier l'application de la réglementation sur la protection des données
- Mettre en œuvre et analyser des indicateurs de suivi et de performance (évaluation des audiences)

#### **2- Créer et mettre en œuvre des contenus**

- Créer et animer les réseaux sociaux et communautés numériques de la collectivité
- Concevoir et produire les contenus (rédaction, infographie, vidéo, photographie), enrichir des contenus, choisir des modes de diffusion en fonction des cibles, des objectifs et des canaux de diffusion
- Planifier des publications/contenus et adapter les contenus en fonction des priorités de communication
- Publier des contenus, répondre aux commentaires-questions-interpellations (relations aux usagers),
- Modérer les échanges

#### **3- Veiller à la e-réputation de la collectivité**

- Suivre et analyser les échanges sur les réseaux sociaux et sur les autres plateformes dans un objectif de veille et d'alerte
- Concevoir et mettre en œuvre des outils en ligne d'enquêtes, de sondages, de reporting et de monitoring (écoute de l'écosystème digital de la communauté)
- Identifier des groupes de discussion et des internautes d'influence (communautés d'intérêt, leader d'opinion)
- Diffuser les informations remontantes et les demandes d'internautes pour alerter les services sur les échanges les concernant

#### **4- Accompagner en interne aux usages des réseaux sociaux**

- Expliquer aux services le fonctionnement, les usages, les impacts des réseaux sociaux, les règles et les formats de communication appliqués aux réseaux sociaux
- Sensibiliser et diffuser la culture des réseaux sociaux à usages professionnels
- Solliciter les services métiers sur des ressources digitalisées (information, contenus photo vidéo, textes...) et les accompagner dans la production de ces ressources et sur les usages du numérique

### **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :**

**Connaissances professionnelles** : Collectivités territoriales (Environnement réglementaire), Techniques de Communication, Communication et Web (vocabulaire technique de communication), Organisation et fonctionnement du Département, Règles d'orthographe, syntaxe et grammaire

**Compétences professionnelles** : Capacité à l'adaptation aux différents publics, Aisance rédactionnelle et relationnelle, Informatique : Microsoft Pack Office, Capacité d'organisation, Prises de vues photographiques, réalisation de vidéo simples (captation et montage), Savoir utiliser les réseaux sociaux

**Attitudes professionnelles** : Analyse des situations et prise d'initiative adaptée, Autonomie, Créativité, Capacité à se tenir Informé, Travailler en équipe

### **CONDITIONS SPÉCIFIQUES :**

Permis B.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental**  
**Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines**  
**BP 50 514 - 55012 BAR LE DUC CEDEX**  
**drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Martin BOLLAERT,  
Directeur de la Communication et de l'animation numérique au 03.55.25.01.42*